

Etapes du mouvement 2021 – Calendrier CAE/Rectorat DPE 3

Mardi 19 janvier 2021	Date limite de dépôt des dossiers de demande de mutation
Jeudi 4 février 2021	11h Bureau CAE 14h CAE à ANGOULEME : dossiers mutation intra + dossiers inter de l'Académie
Mercredi 10 mars 2021	9h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation inter-académie (autres académies)
Lundi 8 au vendredi 26 mars 2021	Mise à jour des T.R.M (dates différentes selon la structure)
Vendredi 19 au mercredi 31 mars 2021	Mise à jour des affectations par DPE 3
Mercredi 31 mars 2021	Date limite de retour au Rectorat de Poitiers : - des déclarations des postes supprimés et réduits, - des imprimés de demandes d'intention de mutations.
Jeudi 1^{er} et vendredi 2 avril 2021	Saisie des services susceptibles d'être vacants par les chefs d'établissement
Mardi 6 au jeudi 8 avril 2021	Affichage des services vacants extraits d'EPP pour vérification par les chefs d'établissement
Lundi 19 (16h) au Jeudi 29 avril 2021 (16h) Publication des services à pourvoir	
Au plus tard le Jeudi 29 avril 2021	Les maîtres adressent à chaque chef d'établissement une fiche « candidat » 1 ^e phase
Au + tard le Jeudi 29 avril 2021	ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (sans avis des chefs d'établissement)
Mardi 27 avril au Mardi 11 mai 2021	Les chefs d'établissement étudient les candidatures. <i>Remarque : au 13 mai les chefs d'établissement auront obligatoirement reçu les candidats proposés par la CAE et ayant demandé rendez-vous.</i>
Vendredi 30 avril 2021 - 14h Bureau de CAE :	examen des pertes horaire et pertes de contrat POITIERS
Mercredi 5 mai 2021 – 9h30-18h : 1^{ère} CAE à ANGOULEME :	examen des : - <i>perte de contrat et des pertes horaires,</i> - <i>candidatures sur les services vacants et sv, - propositions.</i>
Jeudi 6 mai 2021 :	Communication des propositions de la CAE aux chefs d'établissement et aux maîtres.
Mardi 18 mai 2021 :	Retour à la CAE des avis de chefs d'établissement et des réponses des maîtres.
Jeudi 6 mai 2021 CCMA – Pertes horaires/contrat	
Mardi 11 au mardi 18 mai 2021	Classement des candidatures par les chefs d'établissement auprès du Rectorat
Au + tard le Jeudi 20 mai 2021	ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
Mercredi 26 mai 2021 – 9h30-18h :	2^{ème} CAE à ANGOULEME : examen des ajustements et litiges.
Lundi 31 mai 2021 : Saisines éventuelles ANGOULEME	
Mardi 8 juin 2021 CCMA – 1^{ère} phase du mouvement	
Lendemain de la CCMA Jusqu'au Mercredi 16 juin 2021	Notification par le rectorat des propositions de la CCMA aux chefs d'établissement. Réponse des chefs d'établissement à DPE 3
Vendredi 18 au Lundi 21 juin 2021	Publication des services vacants pour la 2^{ème} phase du mouvement
Lundi 12 au mardi 22 juin 2021	Classement sur internet des candidatures par les chefs d'établissement
Vendredi 25 juin 2020	ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
Jeudi 1^{er} juillet 2021 – 9h30-18h :	3^{ème} CAE à ANGOULEME : examen - de la 2^{ème} phase du mouvement
Lundi 5 juillet 2021 CCMA – 2^{ème} phase du mouvement :	
Ajustements 1 ^{ère} phase du mouvement et affectation des lauréats (et adm.) concours 2021 Projet d'affectation des maîtres titulaires d'un C.D.I. (Les affectations des délégués auxiliaires en contrat à durée déterminée ne sont pas examinées en CCMA)	

COMMISSION NATIONALE D'AFFECTATION – JUILLET 2021